

# WAR ZAO

## SOMMAIRE

### ÉDITO

REUZ pour ZAZ  
LESNEVEN - MEA CULPA

Journées Nationales Parents  
La jungle des A.R.S.  
Réunions secteurs

Juridiques - des noeuds  
dans les pieds - Assemblée  
Départementale

Ressources Délégation -  
ESCAPEDE EN SOLOGNE

À VOTRE SERVICE

## ÉDITO

**L**e dossier de la **dépendance** ou plus précisément du risque « perte de l'autonomie » sera au cœur de l'actualité politique des prochains mois et l'APF souhaite avoir toute sa place dans ce débat afin que cette réforme ne se limite pas au financement de la dépendance des personnes âgées.

P1  
P2  
P3  
P4  
P5  
P6  
Nous souhaitons en effet apporter notre contribution à cette réflexion en soulignant **l'impérieuse nécessité d'une réforme ambitieuse et universelle**. Une réforme qui réponde aux besoins spécifiques de chacun, **quel que soit son âge** (enfant, adulte) et **l'origine de sa perte d'autonomie** (maladie, handicap, âge). Nous refusons fermement la prise en charge du risque « perte d'autonomie » par **l'adhésion à l'assurance privée qui serait profondément injuste** et demandons que celui-ci soit couvert par la création d'un droit de sécurité sociale universel et intégral relevant de la **solidarité nationale**.

Ce débat sur la dépendance induira on l'espère fortement une réflexion sur **l'adaptation du logement** indispensable au maintien à domicile des personnes en situation de dépendance qu'elles soient en situation de handicap, âgées ou les deux à la fois mais aussi la capacité des services d'aides à domicile à répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Pour terminer, j'ajouterai qu'il ne faudra **pas oublier dans ce débat le rôle des aidants** dans la prise en charge de la dépendance car c'est dans l'environnement familial que l'on retrouve la grande majorité des aidants. En effet, l'accompagnement de la perte d'autonomie impliquera la mise en place d'une « aide aux aidants » leur permettant d'être accompagnés et aidés dans leur rôle ainsi que la création d'un véritable droit au répit qui nécessitera l'ouverture de places d'accueil temporaire destiné aux personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier de séjours d'une **durée maximale de 90 jours par an** comme l'indique déjà une circulaire de mai 2005.

A très bientôt à notre Assemblée Départementale

Liliane LE PINVIDIC

«info CD APF 29»

Vous souhaitez être tenu informé rapidement de l'actualité de l'APF, d'infos pratiques et juridiques, inscrivez vous sur l'adresse mel du conseil départemental :

[cd-apf29@wanadoo.fr](mailto:cd-apf29@wanadoo.fr)



87, Rue de Gouesnou  
29200 BREST

☎ 02 98 42 07 70

📠 02 98 42 07 24

65, Rue de Bénodet  
29000 QUIMPER

☎ 02 98 90 06 10

📠 02 98 90 32 52

SITE APF Finistère : <http://apf29.jimdo.com/>

## du REUZ pour ZAZ

Avec quelques amies, nous avons décidé d'aller au concert de ZAZ, salle du Coat Kaër à QUIMPERLE, le jeudi 27 janvier 2011. Nous avons réservé les billets **en précisant qu'une personne en fauteuil**, en l'occurrence moi, faisait partie du groupe. Le mercredi 26, nous rappelons afin de connaître, plus précisément, les conditions d'accueil des personnes handicapées à ce spectacle. **La responsable de la salle m'apprend alors que je ne peux assister au concert à cause de mon handicap et me propose le remboursement de mon billet.** Suite au grand étonnement de mon amie face à cette décision, elle ajoute qu'elle s'occupe de cette salle depuis plusieurs années et c'est la première fois qu'il y a ce genre de problème. J'ai donc décidé d'interpeller « mon » association (je suis adhérent de l'association des paralysés de France). Il y a alors un échange téléphonique entre le directeur de la délégation APF 29 et la mairie de QUIMPERLE. La responsable de la salle le rappelle, après concertation avec les élus, pour lui dire qu'une solution a été trouvée. J'ai pu assister au concert. Il n'en demeure pas moins que je suis étonné, le mot est faible, de cette attitude. Avec la promulgation de la loi du 11 février 2005 et le caractère ancien et constructif (avec des hauts et des bas) de la relation entre l'APF 29 et la mairie de QUIMPERLE, je reste scandalisé par ce comportement. Comment en 2011, peut-on ne pas avoir conscience que les personnes handicapées ont droit de vivre comme tout le monde ? Il me semble loin ce « réflexe handicap » et la question est **pourquoi.**

**Bruno GUERNALEC**

### Nouvelles de LESNEVEN

Depuis que Joseph et moi-même avons intégré la commission d'accessibilité de LESNEVEN, nous ne vous avons donné aucune nouvelle, aussi est-il temps de remédier à cela ! Lol ! Hormis les réfections de voirie aux entrées et sorties de la ville qui se poursuivent selon les normes d'accessibilité en vigueur, nous pouvons noter une prise en compte certaine de l'accessibilité dans la ville (il n'est jamais trop tard ! Lol). A savoir,

l'accès à la mairie facilité par une rampe que l'on peut qualifier d'exemplaire tant sur le plan pente/largeur/revêtement/sécurité. A l'entrée, un jeu de deux doubles portes coulissantes électriques nécessite encore quelques réglages. L'installation d'un ascenseur permet enfin d'accéder aux différents services à l'étage. Des toilettes sèches et accessibles devraient être finies courant de l'année. Dernièrement, une étude FISAC a totalement intégré l'accessibilité et la première tranche de travaux de transformation de la place du château commencera bientôt.

Avec l'aide du Lycée St François et à la demande des élus, un cours métrage sera réalisé sur l'accessibilité et la non accessibilité du centre ville. Ce film sera présenté lors d'expositions en mairie et à la médiathèque afin de sensibiliser la population. De la même façon, suite à une promenade avec des élus le long des commerces, il a été mis en avant la gêne qu'occasionnaient portants, pancartes et consorts. La municipalité devrait prendre des dispositions à cet effet incessamment sous peu. Voici en quelques lignes un aperçu des principaux changements dans le chef-lieu de la côte des légendes. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant par le biais du War Zao de la continuité des améliorations censées nous rendre la vie plus pratique en LESNEVEN.

**Joseph et Fabrice**

## MEA CULPA

On dit qu'un moment de honte est vite passé ! Ce n'est pas le cas pour votre serviteur depuis qu'une voix, qui n'était pas sortie d'outre-tombe, m'a fait savoir que nous avions annoncé à tort le décès de Louis PLOE, ancien directeur de l'atelier APF.

Alors, mille excuses à Louis PLOE, très content de sa présence et de le savoir en bonne forme et en bonne santé pour très longtemps.

Pour ma part, je me méfierai, à l'avenir, des homonymies.

**Thierry DUVAL**

## Petite ANNONCE

À louer à POULDREUZIC, 20 km de QUIMPER, 3 km de la mer, commerces à proximité, **Maison F3 aménagée** pour une personne à mobilité réduite.

Au calme, chauffage gaz

☎ 06.18.73.69.23/02.98.54.41.46

Après un an d'interruption pour cause de grippe H1N1, les Journées Nationales Parents se sont tenues à VOGUE en ARDECHE à la fin Novembre dernier.

Ces journées sont pour nous parents l'occasion de confronter nos expériences et de travailler sur différents thèmes afin de faciliter nos différentes prises de décisions ou démarches en faveur de nos enfants en situation de handicap. Pour ma part, c'est aussi l'occasion de retrouver des personnes qui vivent la même chose que moi, qui me comprennent, mais c'est aussi un rendez-vous qui me permet de recharger mes batteries et j'en repars gonflé à bloc pour affronter toutes les difficultés que je vais rencontrer jusqu'aux prochaines JNP.

Cette année fut aussi l'occasion de fêter les 40 ans du Groupe National Parents créé à l'initiative de Mr BARBIER, père de notre actuel président.

Lors de ces journées, nous travaillons sur différents thèmes. Nous avons travaillé pendant deux ans sur « L'APRES NOUS » ce qui a permis à l'APF de sortir une plaquette qui permet à chacun de prendre ses dispositions vis à vis de son enfant en situation de handicap.

Le thème de cette année était : LE PROJET DE VIE.

Projet de vie que l'on nous demande de faire pour nos enfants. Nous nous sommes donc posés plusieurs questions :

Projet de vie, mais projet de vie pour qui ? fait par qui ? Les institutions ? Les parents ? Les enfants ?

Mais qu'est ce qu'un projet de vie, celui-ci évolue tous les jours.

En conclusion, il nous est demandé de faire un projet de vie pour nos enfants en situation de handicap, le demande t'on pour nos autres enfants ? Non !!! Les projets sont nécessaires, mais la vie n'est pas la somme des projets, la vie est un chemin tracé par personne.

Aujourd'hui, 90% des projets de vie reviennent blancs aux MDPH, pourquoi ? Peut-être que l'on ne connaît pas bien ses droits, ou parce que l'on prend ce qui vient, parce qu'aussi lorsque l'on formalise son projet de vie il n'y a pas le droit à l'erreur.

Pour finir dans l'expression projet de vie, il y a une notion du résultat qui me gêne un peu ; il est aussi important à mon avis de garder une part de REVE.

Les lieux et dates des prochaines JNP ne sont pas connues pour l'année 2011, le thème lui si : Société inclusive, rêve ou réalité pour nos enfants quelque soit le handicap.

**Daniel MENEZ**  
Adhérent APF

**Papa de Simon et Mathias IMC**

**l'APF au milieu de la jungle des  
A.R.S.**

Ces agences régionales de santé (ARS) sont nées le **2 avril 2010** grâce à la loi Hôpital Patients Santé Territoires. Le territoire français est divisé en plusieurs régions qui ont chacune une ARS. Celles-ci sont chargées de mettre en œuvre la politique nationale de santé. Elles regroupent tout ce qui concerne, directement ou indirectement, la santé : « des algues vertes à l'hôpital ». Elles ont 5 champs d'action : **handicap et vieillissement**, petite enfance, risques sanitaires, maladies chroniques, santé mentale.

*Elles ont été créées pour rationaliser les coûts : « faire aussi bien voire mieux avec moins ».*

En Bretagne, l'ARS s'est donnée du fait des spécificités bretonnes, quelques priorités à savoir : prévenir la surmortalité, **accompagner le handicap et la perte d'autonomie**, favoriser les soins de qualité.

Pour aider à atteindre ces différents objectifs, l'ARS s'appuie sur les avis de la CRSA (Conférence de Santé) et de 8 conférences de territoire en Bretagne.

Dans ces commissions, l'APF et toutes les associations d'usagers et gestionnaires de structures devront avoir un rôle à jouer et faire valoir les besoins de personnes qu'elles représentent.

Le temps nous dira si cette nouvelle « démocratie sanitaire » est bien réelle ou sert seulement à « rationaliser » les dépenses.

**Bruno GUERNALEC**

## Réunions de secteurs

Depuis plus de deux ans maintenant, nous vous convions à des rencontres entre adhérents par secteur géographique, au rythme d'une par mois environ.

Ces rencontres sont autant d'occasions d'exprimer les difficultés et les avancées dans la prise en compte du handicap au plus près de chez vous. Elles sont aussi l'occasion pour la délégation et le Conseil Départemental d'échanger et de les prendre en compte.

Les dernières rencontres ont eu lieu à BREST, QUIMPER et QUIMPERLE. Les suivantes se tiendront à CROZON et MORLAIX,.....

Nous vous invitons vivement à y participer et à vous y faire entendre.

**Liliane LE PINVIDIC**

## Brèves juridiques

### Stationnement :

Vous avez votre carte ? La carte européenne de stationnement bien sûr. Depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2011**, les macarons Grand Invalide civile (GIC) et les plaques Grand invalide de guerre (GIG) ne sont plus valables. La carte européenne a été introduite en France en 2000, mais les personnes déjà titulaires d'un GIC ou GIG ont pu continuer à les utiliser sur le territoire français. Cette tolérance est désormais révoquée.

Vous devez donc adresser votre demande de carte européenne de stationnement à la Maison départementale des personnes handicapées en fournissant une photo d'identité récente, une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Cette carte, attribuée pour une durée déterminée est reconnue dans tous les Etats membres de l'Union européenne et permet à son titulaire de bénéficier des facilités locales de circulation et de stationnement

Thierry DUVAL

### AAH – Ce qui change

La réforme de l'AAH qui est entrée en vigueur le **1<sup>er</sup> janvier 2011** introduit de nouvelles règles du cumul entre l'AAH et les revenus issus d'une activité professionnelle et met en place une déclaration trimestrielle de ressources pour tous les allocataires travaillant en milieu ordinaire.

Cette réforme consiste, en principe, à permettre un meilleur cumul entre l'AAH et les revenus d'activité mais aussi à tenir compte de la baisse du montant des revenus liée à une diminution durable de l'activité professionnelle.

Les personnes concernées ont reçu et recevront tous les trimestres une déclaration de ressources qui servira à la CAF pour recalculer tous les 3 mois les droits à l'AAH.

**Attention** : En cas de non retour de cette déclaration, l'allocation pourra être réduite puis suspendue !

Il est impératif de signaler rapidement toute reprise d'activité professionnelle ou toute réduction d'activité professionnelle pour bénéficier de ce dispositif.

Cette réforme ne concerne que les personnes allocataires de l'AAH et exerçant une activité professionnelle en milieu ordinaire

**Rien ne change** pour les autres bénéficiaires de l'AAH, sans activité professionnelle ou travaillant en ESAT.

## DES NOEUDS DANS LES PIEDS



On se cherche, on s'évite, on apprend à se connaître, on s'ouvre à l'autre. Les résidents de Kerlivet, les usagers de l'Accueil de Jour,

leurs accompagnateurs et les danseurs de la Compagnie « Moral Soul » vous convient à un spectacle très émouvant et d'une grande générosité ; « **Des Nœuds dans les pieds** » est une réponse à tous les regards inquiets ou apitoyés posés sur le handicap et les paroles gênées, maladroitement qui n'engagent jamais le dialogue.

Il est encore temps !!

Lundi 21 mars : Au Quartz de BREST (grand théâtre) tarif unique de 8 € (réservation : 02.98.33.95.24 Patricia GAOUYER)

Un spectacle à ne pas manquer. Mise en scène par Martine GEFFRAULT-CADEC sur une chorégraphie de HERWANN ASSEH et la participation de Stéphane, Laëtitia, Cathy, Gaëlle, Romain, Thierry, Mathieu, Isabelle, Maelys, et de tous les amis de Kerlivet.

Thierry DUVAL

Assemblée Départementale SAMEDI 9 AVRIL à

**PLUGUFFAN**

L'Assemblée Départementale annuelle de l'A.P.F. dans le Finistère se tiendra cette année à PLUGUFFAN le 3 avril à partir de 13 H 30.

Le Conseil Départemental a décidé de porter à l'ordre du jour deux thèmes principaux touchant à votre vie quotidienne : le transport et le logement.

Un état des lieux des problèmes, des avancées et de propositions d'améliorations seront débattus avec vous.

Le compte-rendu d'activités terminera cette journée, en présence de Monsieur André LAURET, administrateur de l'APF.

Nous vous y espérons le plus nombreux possible pour apporter vos indispensables contributions à la vie de notre association.

Une invitation personnelle vous parviendra très prochainement.

Réservez cette date.

Liliane LE PINVIDIC



## Ressources de la Délégation

**V**ous savez toutes et tous combien les ressources de notre délégation sont fragiles et tiennent à la mobilisation de tous les acteurs de l'APF.

Sans nos ressources propres, la délégation ne pourrait plus organiser de voyages, ne pourrait plus vous proposer des sorties et rencontres sur tout le département.

Sans nos ressources propres, nos actions, nos représentations dans toutes les commissions communales, départementales ou régionales pourraient être remises en cause.

Sans nos ressources propres, nous aurions de grandes difficultés à conserver nos lieux d'accueils qui sont nos locaux à BREST et QUIMPER.

C'est pourquoi nous comptons sur vous pour vous mobiliser comme jamais pour la vente de bonbons et peluches, **lors de la semaine nationale et principalement le 19 et 20 mars prochains.**

Vous pouvez vous joindre à des équipes existantes, vous pouvez également en vendre autour de vous.

Nous avons besoin de vous tous ! Contactez Annie à QUIMPER, Lénaïg à BREST

**Annie MOCAER**

## ANNONCE

**J**e prête une luge adaptée (non agréée) pour la pratique « sportive » dans les stations de ski qui acceptent les handicapés avec ce type de luge (ex. St Lary – Pyrénées) :

- Luge adaptée pour certains handicaps des membres inférieurs (ex. handicap total d'une jambe...)
- Luge adaptée pour toutes les remontées mécaniques (télésièges et tire-fesses) selon la nature du handicap et/ou l'autonomie personnelle.

Pour tous renseignements :

Fanch CROZON - ☎06.74.53.17.02

## Escapades en SOLOGNE

**C**omme tous les ans, la délégation, Virginie et les fidèles accompagnateurs vous proposent deux séjours touristiques pour vous évader, découvrir et surtout vivre un agréable moment d'amitié et de convivialité.

Au menu de 2011 : LA SOLOGNE

La ferme de Courcimont, à NOUAN LE FUZELIER (à 45 km d'ORLEANS) nous accueillera dans un environnement calme et naturel.

Au fil du séjour, nous découvrirons un patrimoine riche d'histoires et de traditions (le Château Royal de BLOIS, les Musées du Braconnage et de la Sorcellerie), de grands espaces naturels avec leurs faune et leur flore (Zoo de BEAUVAL, rencontre avec un apiculteur) et une gastronomie typique (Chocolaterie Max VAUCHÉ).

Nous vous proposons deux périodes :

- du **samedi 7 mai au samedi 14 mai 2011**

- du **samedi 10 sept. au samedi 17 sept. 2011**

Pour ces deux séjours, le départ se fera à 7 H 30 à BREST, 1 heure plus tard à QUIMPER. Il vous faudra prévoir votre pique-nique ou le nécessaire pour acheter votre sandwich lors de l'arrêt en station-service aux alentours d'ANGERS vers 13 H pour une arrivée sur le lieu de vacances vers 18 H.

**ATTENTION** : le nombre de participants étant limité, nous vous demandons de nous renvoyer le coupon-réponse ci-joint le plus rapidement possible :

- à la délégation à BREST, 87 Rue de Gouesnou ou
- à QUIMPER, 65 Rue de Bénodet

**L'inscription ne sera effective que lorsque nous vous l'aurons confirmée.**

**Et enfin, le prix : 620 €**

**Thierry DUVAL**



### COUPON-REPOSE A RETOURNER A LA DELEGATION

Madame, Monsieur.....

Adresse.....



souhaite participer au séjour du 7 au 14 mai

souhaite participer au séjour du 10 au 17 septembre

# La Délégation Départementale

**Brest**

☎ 02 98 42 07 70

**Quimper**

☎ 02 98 90 06 10

*Thierry DUVAL, Directeur*

*Lénaïg LE BOT*

*Annie MOCAER*

Attachées de Délégation. Elles assurent l'accueil à la Délégation

*Gaëlle CLOATRE*

*Sébastien LE BRAS*

Animateurs - Avec les adhérents, ils organisent les loisirs

## Le Conseil Départemental

Il définit et met en œuvre la politique de la Délégation APF 29 dans le département. En sont membres élus par les adhérents : *Liliane LE PINVIDIC* (représentante), *Farid KÉBIR* (représentant adjoint), *Marc DUFEIL*, *Jean-Michel MINOT*, *Bruno GUERNALEC*, *Maria MOURA*, *Bernard le GUILLOU*, *Jean KERIVEL*, *Michel FLOQUET*, *Jacky LAURENT*, *Jean-Luc RIOT*, *Michel LAPAQUETTE*, *Jean-Yves BAUDRY*, *Jacques ROUVEAU*, *Stéphane LAMBERT*.

## Les responsables et représentants

*Marc DUFEIL*, *Jean-Noël COURTOIS* et *Jacques LE FORESTIER* veillent au respect de la réglementation en Commission Accessibilité et Tourisme.

*Maria MOURA*, *Catherine BUNEL* et *Yvonne CONQ* siègent à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.) où ils représentent les personnes handicapées.

*Anne Françoise MIOSSEC*, et *Jean-Luc RIOT* organisent et animent des rencontres à l'intention des personnes atteintes de Sclérose En Plaques.

*Annaïck RISCH* anime un réflexion et une action avec les personnes présentant des difficultés de communication.

*Bernard Le GUILLOU* représente les usagers à OHÉ-PROMÉTHÉE/CAP EMPLOI

## Les Services et Établissements APF 29

### Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

☎ 02 98 42 64 71

#### Les Foyers

Keraman à Quimper ☎ 02 98 65 11 11

Kerlivet à Brest ☎ 02 98 41 69 15

### Les Services d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

Brest ☎ 02 98 47 63 83, Quimper ☎ 02 98 53 06 81

#### L'Établissement de Service d'Aide par le Travail

Quimper ☎ 02 98 90 29 24

L'Entreprise Adaptée Briec de l'Odet ☎ 02 98 59 58 09

## CARNET DE FAMILLE

Toutes nos félicitations à :

- Amélie, fille de Emeline et Stéphane de CROZON
- Evan, fils de Jérôme et Déborah de QUIMPER

Nous adressons toute notre sympathie à la famille et aux proches de :

- Madame FALHUN de PLOUDANIEL, mère de Jo et Bernadette
- Mireille TANGUY de PLOUGOULM
- Marie LAMOUR de LAMPAUL-PLOUARZEL
- Rosa KERDONCUFF de LANDERNEAU
- Jacqueline GARREC, de QUERRIEN, maman de Frédéric
- Madame LOZACH, mère d'André
- Jeannette OLLIVIER de CONCARNEAU
- Jean-Jacques TANGUY de CONCARNEAU

**Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer !**



### Cotisation 2011

à envoyer à la délégation

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

.....

.....

◆ Cotisation simple :

25 €

◆ Cotisation et abonnement FAIRE FACE :

47 €

APF - Délégation du Finistère